

Pulvérisation insecticide pour les insectes volants et rampants

USAGE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF Momfluorothrine
0,1 % d-phénothrine 0,2 %

N° D'HOMOLOGATION 31484 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



POISON, EXPLOSIF et INFLAMMABLE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SUMITOMO CHEMICAL CO., LTD
27-1, Shinkawa, 2-Chome, Chuo-ku
Tokyo 104-8260, JAPON

Représentant au Canada : Canadian Agent:
Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario For product information: (519) 767-9262

Contenu net : 200 grammes dans un contenant en métal pressurisé

POUR USAGE RÉSIDENTIEL À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR POUR TUER AU
CONTACT LES FOURMIS, LES BLATTES, LES FRELONS, LES MOUCHES

DOMESTIQUES, LES MOUSTIQUES, LES POLISTES, LES ARAIGNÉES, LES MOUCHES PIQUANTES DES ÉTABLES ET LES GUÊPES JAUNES.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant l'emploi – Tenir la bonbonne en position verticale et appliquer le produit en courts jets. Toujours pulvériser le produit à l'opposé de soi, et éviter de le pulvériser vers d'autres personnes ou les animaux de compagnie. Empêcher les adultes, les enfants et les animaux de compagnie de pénétrer sur les lieux traités tant que le produit n'est pas sec. Ne pas utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. Appliquer le produit comme traitement localisé ou comme traitement pour les fentes et fissures seulement. Ne pas utiliser le produit comme pulvérisation d'ambiance ou comme traitement généralisé. Ne pas traiter les meubles. Ne pas utiliser le produit dans un applicateur automatisé p. ex., un brumisateur. L'utilisateur doit d'abord faire un test sur une petite région peu en évidence afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'effets secondaires tels que des taches, une décoloration ou une corrosion avant de traiter un endroit complet.

1 bonbonne (200 grammes) permet de traiter 3,25 m² (35 pi ca).

Ne pas traiter plus souvent que tous les 3 jours.

USAGE À L'INTÉRIEUR

Maisons, appartements, sous-sols, greniers, garages, cuisines, salles de bains et autres zones domestiques.

Pour tuer les ravageurs sur les surfaces indiqués sur l'étiquette :

Orienter la buse et pulvériser le produit directement sur autant de ravageurs que possible. Pulvériser le produit sur les murs et les planchers, dans les fentes et fissures et autres endroits où ces ravageurs peuvent se cacher, p. ex., sous les éviers, derrière la cuisinière et le réfrigérateur et autour de la plomberie, jusqu'à ce que la surface soit légèrement humide. Pour tuer les fourmis, traiter les pistes de fourmis, le pourtour des portes et des fenêtres ainsi que les entrées. Répéter l'opération au bout de 3 jours si les ravageurs continuent de poser un problème.

NE PAS appliquer comme une application de diffusion . SEULEMENT périmètre / place ou fissure et crevasse est autorisée. application / spot de périmètre est défini comme une application dans une large bande ou une bande autour du périmètre de la pièce ou sur une petite surface (< 2 pi² / 0,2 m²) . applications de fissures et les crevasses sont définis comme application avec l'utilisation d'une buse de flux de broche, dans les fissures et les crevasses dans lesquelles les parasites se cachent ou par lequel ils entrent dans un bâtiment . Demande de meubles rembourrés doit être limitée à des touffes et des coutures ou traitement localisé.

USAGE À L'EXTÉRIEUR

Ne pas appliquer le produit dans un rayon de 7,6 m (25 pieds) des eaux salées.

Pour tuer les ravageurs sur les surfaces indiqués : Pulvériser le produit sur la surface extérieure des bâtiment(s), les troncs d'arbre, les terrasses et autres surfaces extérieures où l'on aperçoit les ravageurs jusqu'à ce que la surface soit légèrement humide. Orienter la buse et pulvériser le produit directement sur autant de ravageurs que possible. Pulvériser le produit dans les fentes et fissures et autres endroits où ces ravageurs peuvent se cacher.

Ne pas pulvériser le produit hors cible. Pulvériser le produit sur les pistes de fourmis si l'on aperçoit des fourmis. Répéter l'opération au bout de 3 jours si les ravageurs continuent de poser un problème.

Momfluorothrine Pulvérisation insecticide pour les insectes volants et rampants n'est pas conçue pour une utilisation sur les nids de fourmis, de guêpe, de frelon et de guêpe jaune.

NE PAS appliquer le produit sur aucun plan d'eau.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS INGESTION

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de

2019-1816
2019-06-05

rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

NUMÉROS D'APPEL

Pour obtenir des renseignements sur les situations d'urgence, appelez le Centre national d'information sur les pesticides au 1-800-858-7378, de 6 h 30 à 16 h 30.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

MISES EN GARDE TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Risques pour les humains et les animaux domestiques

Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

CONTENU SOUS PRESSION

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les abeilles. Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes jaunes, frelons et guêpes.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur et de la flamme nue, dans un lieu auquel les enfants n'ont pas accès. Pour empêcher toute contamination, entreposer le produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser le contenant à d'autres fins; éliminer le contenant vide avec les ordures ménagères. Éliminer tout produit non utilisé ou partiellement utilisé dans un lieu provincial ou municipal désigné pour l'élimination des déchets dangereux.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Contenu sous pression. Ne pas utiliser ni entreposer le produit près de la chaleur ou de la flamme nue. Ne pas perforer ni incinérer le contenant. L'exposition à des températures dépassant 130 °F risque de faire éclater le contenant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.